

Informations de base

2021/0051(CNS)

CNS - Procédure de consultation
Décision

Régime de l'impôt «octroi de mer» dans les régions ultrapériphériques françaises

Modification Décision 2014/940 [2014/0308\(CNS\)](#)

Subject

2.70.02 Fiscalité et impôts indirects, TVA, accises
4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer

Zone géographique

France
Guadeloupe
Guyane française
Martinique
Mayotte
Réunion

En attente de décision finale

Informations complémentaires

Source

Commission européenne

Document

[EUR-Lex](#)

Date